

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE CAUX-AUSTREBERTHE PLAN D' ACTIONS 2026-2031

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 – ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES ET LA DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Le premier objectif stratégique du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté de communes Caux-Austreberthe vise à renforcer durablement la résilience alimentaire du territoire. Il s'inscrit dans une démarche de transition agroécologique, de diversification des productions agricoles, de préservation du foncier et de sécurisation de débouchés économiques pour les exploitations.

Cet objectif repose sur une gouvernance partenariale structurée associant la CCCA, les communes, les agriculteurs, les chambres consulaires, les organisations professionnelles agricoles, les associations spécialisées (CIVAM, Bio en Normandie, Terre de Liens...), ainsi que les partenaires institutionnels (Département, Région, DRAAF, Agences de l'eau).

L'objectif stratégique 1 du PAT de Caux-Austreberthe s'inscrit pleinement dans les orientations de la **Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)** visant à accélérer la transition agroécologique, à préserver les ressources naturelles et à renforcer la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique.

Les actions engagées et programmées (sensibilisation, accompagnement technique, diversification des productions, préservation du foncier agricole, soutien à l'installation) contribuent à :

- favoriser des pratiques agricoles plus durables, économes en intrants et adaptées aux enjeux climatiques,
- soutenir la diversification des systèmes de production, notamment en agriculture biologique et en filières de proximité,
- sécuriser les conditions économiques et foncières des exploitations, condition essentielle à la transition.

Ces actions répondent directement aux objectifs de la SNANC relatifs à la durabilité des systèmes alimentaires, à la réduction des impacts environnementaux de l'agriculture et à la relocalisation de la production alimentaire.

### AXE 1 – Sensibiliser et créer du lien sur le Territoire

Sur 2023–2025, la collectivité a mené un ensemble d'actions très avancées : Rallye des territoires bio, visites de fermes (méteils, maraîchage bio, polyculture-élevage), participation au Festival INSPIRE avec valorisation des paysages et des productions locales, relais des Semaines du Goût dans plusieurs communes, chantiers agricoles participatifs avec le Relais Petite Enfance, ateliers cuisine à partir de récoltes locales, articles réguliers dans la Gazette sur les circuits courts.

En 2024–2025, d'autres actions ont structuré la dynamique : participation à la Fête de la Nature, conférences agricoles, interventions auprès de groupes d'habitants (DEFI TOIT), réunions d'information sur la diversification agricole, intégration des producteurs dans le guide touristique.

#### Actions 2026–2031 :

- Organisation tous les deux ans d'une conférence-débats agricoles ouverte au public.
- 1 Visite de fermes grand public et scolaires par an
- Actualisation annuelle du guide touristique intégrant les producteurs locaux.

- Mise en place d'une campagne de communication valorisant les agricultrices et la diversité des métiers agricoles.
- Organisation avec les commissions Eau et Transition Ecologique et Solidaire d'une visite de sensibilisation aux élus aux circuits courts et enjeux agricoles et alimentaires du territoire
- Organisation d'un échange entre les élus communaux en charge de l'alimentation et des scolaires et les producteurs

**Budget : 4 000 € / an**

**Moyens humains, gouvernance et concertation :**

Animation assurée par la CCCA (Service Animation BAC + service communication), en lien avec les agriculteurs volontaires, les communes et les écoles, le Relais Petite Enfance, les associations locales et les partenaires culturels.

**Livrables et valorisation :**

- Programme annuel d'animation,
- Supports de communication (articles, réseaux sociaux, brochures),
- Guide touristique actualisé,
- Capitalisation annuelle des actions sur la fiche PAT nationale.

**AXE 2 – Préserver les terres agricoles et favoriser le maintien de la population agricole**

Entre 2023 et 2025, la collectivité a : rédigé une stratégie foncière agricole, produit des fiches outils fonciers, adopté le PADD, poursuivi la démarche PLUi-HD en lien avec les communes, travaillé sur la consommation foncière et le ZAN, la concertation avec les partenaires (CIVAM, Chambre d'agriculture, Terre de Liens...), les échanges sur les Espaces Test Agricoles, une réunion sur la transmission,

**Actions 2026–2031 :**

- Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie foncière agricole.
- Utilisation continue de Vigifoncier.
- Acquisitions foncières ciblées.
- Déploiement de baux ruraux à clauses environnementales.
- Intégration du foncier agricole dans les politiques ZAN.
- Mobilisation sur la transmission des exploitations
- Identification du foncier communautaire sur lequel mettre en place un Espace Test Agricole ou installation de maraichage à destination de la restauration publique et étude juridique, économique et financière

**Budget : 27 000 € / an**

**Moyens humains, gouvernance et concertation :**

Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique et Travail en lien étroit avec les communes, la SAFER, la Chambre d'Agriculture, les syndicats de bassin versant et les services urbanisme.

**Livrables et valorisation :**

- Stratégie foncière agricole consolidée.
- Fiches outils foncières.
- Tableaux de suivi foncier.
- Valorisation dans les documents d'urbanisme et la fiche PAT.
- Etude réalisé et installation d'exploitation en maraichage.

### **AXE 3 – Contractualiser des débouchés pour les agriculteurs**

2023–2025 ont permis d’assurer des rencontres avec les coopératives (NatUp, etc.), la prise de contact avec les négoce et vendeurs de matériel, des échanges avec les conseillers agricoles et acteurs des filières lait, viande, fruits et légumes.

#### **Actions 2026–2031 :**

- Réunions annuelles avec coopératives, CUMA, conseillers agricoles.
- Suivi des filières lait, viande, fruits et légumes.
- Mise en relation avec la restauration collective dans le cadre de l’élaboration de leur cahier des charges,

#### **Budget : Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet)**

#### **Moyens humains, gouvernance et concertation :**

Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique et Solidaire en lien avec les acteurs économiques agricoles et les gestionnaires de restauration collective.

#### **Livrables et valorisation :**

- Comptes rendus de réunions.
- Cartographie des filières locales.
- Intégration des filières locales dans la commande publique,

### **AXE 4 – Accompagner les agriculteurs vers le changement de pratiques**

Entre 2023 et 2025, la collectivité a organisé des réunions sur les filières, rencontres sur les Bas Niveau d’Intrant, participation à la Fête de la Nature, signature d’une charte avec la Chambre d’Agriculture, échanges avec Bio en Normandie, SCIC EDEN, CUMA, Triticum, lancement d’une prestation avec la Chambre d’Agriculture sur 400 ha du BAC, des accompagnements MAEC, 2 campagnes de Paiements pour Services Environnementaux, des suivis individuels (prairies, valorisation, aménagements) et des journées de visites sur le BAC.

#### **Actions 2026–2031 :**

- Formations collectives (agroforesterie, gestion de l’eau, diversification).
- Tours de plaine annuels.
- Accompagnements individualisés (MAEC, PSE).
- Développement de la filière bois-énergie.
- Suivi de la prestation agricole collective sur le BAC.

#### **Budget : 28 000 €/ AN**

#### **Moyens humains, gouvernance et concertation :**

Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique + Partenariats avec la Chambre d’Agriculture, Bio en Normandie, CIVAM, SCIC EDEN, les syndicats de bassin et la DRAAF.

#### **Livrables et valorisation :**

- Bilans annuels des accompagnements.
- Rapports de prestations techniques.
- Capitalisation des bonnes pratiques.
- Valorisation auprès des partenaires et dans le dossier PAT niveau 2.

**L’objectif stratégique 1 repose sur une approche progressive, territorialisée et collective. Les livrables produits sur 2026–2031 permettront d’alimenter le suivi, l’évaluation et la reconnaissance du PAT de Caux-Austreberthe au niveau 2.**

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 – STRUCTURER ET DEVELOPPER DES FILIERES ALIMENTAIRES LOCALES

L'objectif stratégique n°2 du PAT de Caux-Austreberthe vise à structurer durablement les filières alimentaires locales afin de renforcer l'ancrage territorial de l'alimentation, sécuriser les débouchés économiques des producteurs et répondre aux besoins croissants de la restauration collective et des habitants en produits locaux et de qualité.

L'objectif stratégique 2 contribue aux priorités de la **Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)** en matière de relocalisation de l'alimentation, de structuration des filières territoriales et de meilleure articulation entre production, transformation, distribution et consommation.

À travers la mise en réseau des acteurs, le développement de débouchés locaux, l'appui aux filières existantes et émergentes et l'accompagnement des acteurs économiques, le PAT vise à :

- renforcer les circuits courts et de proximité, limitant l'empreinte carbone de l'alimentation,
- améliorer la valeur ajoutée locale et la viabilité économique des exploitations agricoles,
- structurer des filières répondant aux besoins de la restauration collective et des habitants.

Ces actions s'inscrivent dans les objectifs de la SNANC visant à territorialiser les systèmes alimentaires, à réduire les intermédiaires et à favoriser une alimentation locale, durable et accessible.

### AXE 1 – Connaissance et structuration des filières agricoles locales

Entre 2023 et 2025, le territoire a engagé un travail progressif et structurant pour renforcer la visibilité de l'agriculture locale. Des rencontres régulières avec les producteurs ont permis de recenser et d'actualiser les données sur les exploitations, les points de vente et les marchés, en lien avec les plateformes existantes. Une signalétique agricole a été déployée avec l'installation de 18 panneaux sur des exploitations volontaires. En parallèle, le référencement des producteurs a été consolidé dans le guide touristique intercommunal. Des actions pédagogiques et culturelles ont été amorcées avec des organismes de formation, tandis que le développement de chemins de randonnée intégrant des points d'intérêt agricoles a favorisé le croisement entre agriculture, tourisme et sensibilisation. Enfin, une communication régulière via les supports communautaires a contribué à valoriser les producteurs et les produits locaux.

#### Actions 2026–2031 :

- Actualisation annuelle de l'annuaire des producteurs locaux, interconnecté avec Mon Panier 76.
- Création d'une carte territoriale des producteurs (papier et numérique), intégrée au guide touristique.
- Déploiement d'une stratégie de communication audiovisuelle : vidéos courtes (recettes, portraits, savoir-faire).
- Réalisation d'un livre de recettes locales, décliné en version web, intégrant les enjeux de précarité alimentaire et d'anti-gaspillage.
- Consolidation d'un parcours pédagogique et touristique agricole, en lien avec les chemins de randonnée.

**Budget : 20 000 € / an + Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet)**

#### Moyens humains, gouvernance et concertation :

- Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique + service DEVECO + service Communication,
- Partenaires : agriculteurs, Chambre d'agriculture, organismes de formation (lycées), offices de tourisme, services communication
- Échelle territoriale : intercommunale, avec articulation départementale (Seine-Maritime)

- Modalités : réunions techniques, visites de fermes, co-construction des outils avec les producteurs

#### **Livrables et valorisation :**

- Base de données territoriale des producteurs (mise à jour annuelle)
- Carte des producteurs de Caux-Austreberthe
- Série de vidéos recettes et portraits agricoles
- Livret / plateforme de recettes locales
- Parcours touristique et pédagogique agricole identifié

### **AXE 2 – Diversifier et multiplier les points de vente locaux**

Entre 2023 et 2025, le territoire a œuvré à la structuration et à la consolidation des circuits courts existants. Les AMAP présentes, notamment la Ruche qui dit Oui et l'AMAP de Barentin, ont été recensées et accompagnées dans une logique de complémentarité, sans création de concurrence, permettant ainsi de stabiliser les débouchés pour les producteurs. Parallèlement, des actions ont été menées pour diversifier les points de vente, avec un appui à l'AMAP de Barentin, des relais de communication lors de la SERD et un travail interservices visant à étudier la création de nouveaux points de distribution. Ces démarches ont contribué à faire émerger une logique territoriale de maillage des points de vente locaux.

#### **Actions 2026–2031 :**

- Consolidation de l'AMAP de Barentin (animation, ateliers cuisine habitants-producteurs).
- Création et évaluation de deux nouveaux points de distribution de produits locaux.
- Mise en relation renforcée entre producteurs et nouveaux débouchés de proximité.

#### **Budget : Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet)**

#### **Moyens humains, gouvernance et concertation :**

- Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique + service DEVECO + service Communication,
- Producteurs locaux, gestionnaires de sites d'accueil
- Approche interservices renforcée

#### **Livrables et valorisation :**

- Diagnostic des points de vente locaux
- Deux points de distribution opérationnels
- Bilans annuels de fréquentation et d'impact économique
- Communication grand public (Gazette, réseaux sociaux)
- Valorisation dans les bilans PAT et auprès des réseaux régionaux

### **AXE 3 – S'approvisionner en produits locaux**

Entre 2023 et 2025, le territoire a renforcé la sensibilisation aux circuits courts à travers des articles et des témoignages réguliers dans la Gazette communautaire, ainsi que la mise en avant de l'origine des produits locaux lors des événements portés par la CCCA. En parallèle, des opérations commerciales ont permis de valoriser les productions locales, notamment par l'utilisation de produits du territoire et la réalisation de paniers garnis lors d'événements phares comme le MOCA. Ces actions ont contribué à une meilleure compréhension des circuits courts par les habitants et les acteurs économiques, tout en offrant une visibilité accrue et des débouchés ponctuels aux producteurs.

#### **Actions 2026–2031 :**

- Relais mode d'emploi Mon Panier 76 et AgrilLocal auprès des circuits-courts et commerce
- Organisation annuelle de rencontres professionnelles "Commerce & circuits courts".
- Mise en place d'un baromètre annuel des circuits courts.

## **Budget : Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet)**

### **Moyens humains, gouvernance et concertation :**

- Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique + service DEVECO + service Communication,
- Producteurs, commerçants, restaurateurs, plateformes de circuits courts
- Animation territoriale continue

### **Livrables et valorisation :**

- Kit circuits courts (supports, visuels, guides)
- Comptes rendus des rencontres professionnelles
- Baromètre annuel des circuits courts
- Capitalisation régionale (DRAAF, réseau PAT)
- Communication économique et institutionnelle

## **OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 - PROMOUVOIR ET ASSURER L'ACCES A UNE ALIMENTATION SAIN ET LOCALE POUR TOUS**

Face à des enjeux sociaux et sanitaires marqués sur le territoire, le PAT de Caux-Austreberthe vise à garantir à tous les habitants un accès durable, digne et éclairé à une alimentation saine, locale et de qualité, en agissant à la fois sur la sensibilisation, la création de lien social, et le soutien renforcé aux publics fragiles.

L'objectif stratégique 3 répond directement aux orientations de la **Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)** relatives à la justice sociale alimentaire, à la prévention en santé publique et à la réduction des inégalités d'accès à une alimentation de qualité.

Les actions de sensibilisation, d'éducation à l'alimentation, de soutien aux initiatives solidaires et d'expérimentation de dispositifs innovants (jardins nourriciers, ateliers cuisine, actions intergénérationnelles, lutte contre la précarité alimentaire) permettent :

- de renforcer les connaissances nutritionnelles des habitants,
- de favoriser des comportements alimentaires plus sains et durables,
- de faciliter l'accès à des produits locaux et de qualité, y compris pour les publics en situation de précarité.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la SNANC visant à améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation, à réduire les inégalités sociales de santé et à promouvoir une alimentation durable pour tous.

### **AXE 1 – Développer une politique de communication et de sensibilisation autour de l'alimentation**

Entre 2023 et 2025, le territoire a développé une dynamique de sensibilisation à l'alimentation et à la nutrition en lien avec les politiques de santé. La création de la CPTS a permis d'inscrire le territoire dans une approche de prévention, avec des ateliers nutrition-santé et des conférences à destination des agents et élus. Des actions de formation en cuisine inclusive, notamment via le CCAS de Barentin, ont renforcé les compétences des acteurs locaux. Des projets fédérateurs, comme la plantation de pommiers, la mise en place d'une grainothèque à l'initiative associatives barentinoise et le soutien aux jardins familiaux, ont favorisé le lien social et l'appropriation citoyenne. Enfin, des actions éducatives et intergénérationnelles ont contribué à reconnecter les habitants à la production locale et à l'alimentation durable.

### Actions 2026–2031 :

- Définir un programme annuel de communication : aligner les messages avec le Plan Santé local et la CPTS (activités physiques, prévention, nutrition, jeunes publics, seniors)
- Organisation du Mois de la remise en forme (lien avec Complexe Aquatique) : Pack Sport Santé Nutrition
- Développement d'un réseau de grainothèques de Caux-Austreberthe avec identité commune.
- Généralisation des jardins nourriciers en centre-bourg et des espaces comestibles partagés.
- Extension des ateliers intergénérationnels à d'autres exploitations agricoles du territoire.

**Budget : 4 000 € / an + Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet)**

### Moyens humains, gouvernance et concertation :

- Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique + service Sport + Service Relais Petite Enfance + service Communication,
- Partenaires : CPTS, CCAS, Relais Petite Enfance, EHPAD, associations, établissements scolaires, producteurs locaux
- Échelles : intercommunale et communale
- Méthodes : co-construction, animation territoriale, partenariats croisés santé–alimentation

### Livrables et valorisation :

- Programme annuel de sensibilisation alimentation-santé
- Supports pédagogiques nutritionnels (guides, fiches, ateliers)
- Réseau structuré de grainothèques
- Jardins nourriciers identifiés et signalés
- Capitalisation des actions dans les fiches PAT

## **AXE 2 – Favoriser le lien et aider les publics en situation de précarité**

Entre 2023 et 2025, cet axe a surtout porté sur un travail de diagnostic, de réflexion et de mise en réseau, nécessaire face à la complexité des enjeux de précarité alimentaire. Les besoins ont été identifiés en lien avec les CCAS, les associations et les partenaires sociaux, et des premiers échanges ont été engagés avec le réseau ANDES des épiceries solidaires. Ces travaux ont permis de construire une vision partagée du territoire et de poser les bases d'actions structurantes à déployer sur les prochaines années.

### Actions 2026–2031 :

- Développement et structuration des actions de glanage solidaire.
- Accompagnement à la création d'une épicerie sociale et solidaire à l'échelle intercommunale.
- Conception et déploiement d'un **chèque alimentaire territorial**, inspiré du modèle du chèque eau : ciblage des publics, réseau de commerçants et producteurs partenaires, phase expérimentale puis déploiement progressif, lieu de distribution des produits, ...

**Budget : 15 000 € / an + Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet)**

### Moyens humains, gouvernance et concertation :

- Service Animation BAC + Direction Transition Ecologique + service DEVECO + service Communication,
- Partenaires : CCAS, associations caritatives, Département, CAF, producteurs locaux, commerces

### Livrables et valorisation :

- Diagnostic précarité alimentaire en lien avec le Département de Seine-Maritime (appui stagiaire du département),
- Réunion avec l'ANSES et les communes et acteurs associatifs, prescripteurs + 1 Épicerie sociale et solidaire
- Définition et mise en place de chèque alimentaire territorial

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 - AGIR POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE LOCALE ET ADAPTEE

La restauration collective constitue un levier central du PAT de Caux-Austreberthe. Elle permet à la fois de sécuriser des débouchés pour les producteurs locaux, d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas, de réduire l'impact environnemental de l'alimentation et de garantir un accès équitable à une alimentation durable, notamment pour les enfants et les publics vulnérables. Le PAT accompagne ainsi les acteurs de la restauration collective sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, de l'approvisionnement à la lutte contre le gaspillage, en passant par l'organisation des menus, les pratiques de cuisine et la valorisation des biodéchets.

L'objectif stratégique 4 est directement aligné avec les priorités de la **Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)** et de la loi EGAlim en matière de transition des systèmes de restauration collective, de qualité nutritionnelle des repas et de réduction de l'impact environnemental de l'alimentation.

Les actions menées et programmées (accompagnement des gestionnaires, structuration de l'approvisionnement local, formation des équipes, lutte contre le gaspillage alimentaire) visent à :

- augmenter la part de produits durables, biologiques et locaux dans les menus,
- améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis,
- réduire le gaspillage alimentaire et les déchets, contribuant aux objectifs climatiques.

Ces actions répondent aux objectifs de la SNANC visant à faire de la restauration collective un levier majeur de transition alimentaire, exemplaire en matière de nutrition, de climat et de soutien aux filières locales.

### AXE 1 – Mise en relation et accompagnement des restaurants collectifs du territoire

Entre 2023 et 2025, le territoire a engagé une dynamique structurée d'accompagnement des restaurations collectives, avec des résultats significatifs. Neuf restaurations collectives publiques ont progressivement intégré les objectifs de la loi EGALIM, dont cinq en régie directe, et la commune de Barentin est labellisée « Mon Restaurant Durable » depuis juin 2023. Les communes ont également été accompagnées dans la déclaration Ma Cantine, en lien avec la DRAAF, permettant de fiabiliser les données et de renforcer la lisibilité des pratiques. Par ailleurs, des liens ont été initiés avec les collèges et lycées du territoire, notamment le lycée Thomas Corneille engagé dans le dispositif « Je mange normand dans mon lycée », démontrant la faisabilité technique et économique de l'approvisionnement local. Ces avancées constituent une base opérationnelle solide, tout en mettant en évidence des freins persistants liés à la logistique, aux marchés publics, aux volumes disponibles et à l'adaptation des pratiques culinaires.

#### Actions 2026–2031 :

- Création et animation d'un Groupe de Travail Producteurs – Restaurateurs, pour identifier les freins et leviers, faciliter les mises en relation, co-construire des solutions opérationnelles (logistique, conditionnement, saisonnalité).
- Organisation annuelle de visites de fermes à destination des gestionnaires et cuisiniers.
- Révision ou création de marchés publics intégrant pleinement EGALIM (allotissement, clauses environnementales, accès aux producteurs locaux).
- Déploiement de formations ciblées : outils d'approvisionnement (Agrilocal 76, Mon Panier 76, plateformes régionales), cuisine de saison, protéines végétales, repas végétariens, gestion des grammages et réduction des pertes.
- Appui renforcé aux collèges et lycées via un réseau structuré et des retours d'expérience partagés.
- Étude puis installation d'une exploitation maraîchère dédiée à l'approvisionnement local, avec sécurisation foncière et contractualisation avec les cantines.

**Budget : 30 000 € / 2026-2027 + Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet)**

### **Moyens humains, gouvernance et concertation :**

- Direction Transition Ecologique + service Communication + Service Animation BAC
- Partenaires : communes, gestionnaires de restauration, producteurs, DRAAF, Département, Région, établissements scolaires
- Méthode : animation territoriale, co-construction, accompagnement individualisé
- Échelle : intercommunale, avec déclinaisons communales et scolaires

## **AXE 2 – Limiter le gaspillage alimentaire**

Entre 2023 et 2025, Caux-Austreberthe a consolidé un socle d'actions avancé contre le gaspillage alimentaire, en lien étroit avec le PLPDMA. Des diagnostics ont été menés dans plusieurs écoles afin d'objectiver les pertes, complétés par le déploiement du Défi Assiette Vide mobilisant élèves et équipes. Parallèlement, la collecte et la valorisation des biodéchets ont été renforcées dans les écoles et l'habitat collectif, contribuant à une réduction effective des déchets et à une meilleure cohérence avec les principes de l'économie circulaire.

### **Actions 2026–2031 :**

- Généralisation des diagnostics gaspillage à l'ensemble des écoles.
- Mise en œuvre d'un programme anti-gaspillage lié à EGALIM : pesées régulières, menus adaptés aux appétits, défis pédagogiques.
- Extension du Défi Assiette Vide à l'ensemble des cantines volontaires.
- Poursuite et sécurisation de la collecte et valorisation des biodéchets.
- Évaluations régulières et amélioration continue.

### **Budget : Mobilisation des ETP de la collectivité (équipe projet) et partenaires**

### **Moyens humains, gouvernance et concertation :**

- Direction Transition Ecologique + service Communication + Service Prévention et Gestion des Déchets
- Partenaires : communes, établissements scolaires, gestionnaires, REGAL, acteurs déchets
- Coordination interservices
- Approche transversale alimentation–déchets–environnement

### **Livrables et valorisation :**

- Base de données territoriale du gaspillage alimentaire
- Bilans annuels de réduction des pertes
- Supports pédagogiques anti-gaspillage
- Indicateurs EGALIM – gaspillage